

LE PATRIOTE

Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

16^e année

Koundzoulou

L'AGRICULTURE PAR LES ACTES

Plus d'une fois chantée par les musiciens, plus d'une fois théorisée par les experts et plus d'une fois magnifiée par les politiques, l'agriculture au sens large du concept a finalement pris corps au Congo avec le projet agro-industriel de Koundzoulou et les Zones agricoles protégées (ZAP). Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso qui en a fait un axe essentiel de la diversification de l'économie du Congo a visité le 18 avril dernier, cette initiative de la fondation papa Simon Kimbangu, située à plus d'une centaine de kilomètres au nord-ouest de Brazzaville, plus précisément dans le district de Ngabé. Avec une superficie de 1500 hectares, ce projet a été relancé en 2022, après une première tentative qui s'était révélée infructueuse en 1983.

☞ 3



UDH-Yuki

JOSEPH BADIABIO PREND SA VENGEANCE

C'est la conférence de presse animée par ceux qui dénoncent le « pseudo congrès, convoqué illégalement par le président par intérim déchu Pascal Ngouanou », au cours duquel Joseph Badiabio a été élu « président légal », qui a précipité les choses.

☞ 4

LA HALC INAUGURE UN NOUVEAU CHANTIER DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

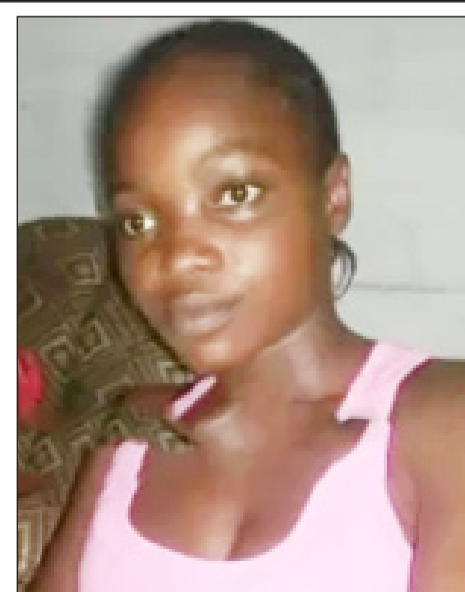
☞ 5



Assassinat de Séphora Nazoliak

FAUTE D'ACCORD D'EXTRADITION, LE MEURTRIER RISQUE D'ÊTRE JUGÉ AU CAMEROUN

☞ 11



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

APPEL D'OFFRES N° Tx-011/MATIER-CGMP/2024

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2024 des fonds, afin de financer la réalisation des travaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de : **Pour les travaux de construction du bac autopropulsé sur la rivière ALIMA à Okoyo, dans le département de la Cuvette-Ouest.**

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation du chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Travaux de génie civil ;
- Travaux de sablage ;
- Travaux de revêtement.

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 101 et 102 et 118, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement en espèces non remboursable de **150.000 francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 101 et 102 et 118 au plus tard le **14 mai 2024** à 13h30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 114 à 14heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2024

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

Zacharie MOKEMO

APPEL D'OFFRES N° Tx-017/MATIER-CGMP/2024

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2024 des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des : **travaux de réparation du platelage en tôle et le renforcement de ces entretoises du pont sur la rivière LOUARA (axe OKIENE-KOUMOU, dans le département des Plateaux).**

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation du chantier ;
- Travaux de sablage ;
- Travaux préparatoires ;
- Travaux de revêtement.
- Travaux de génie civil ;

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Place de la République, Ex ministère du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 101 et 102 et 118, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement en espèces non remboursable de **150.000 francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 101 et 102 et 118 au plus tard le **17 mai 2024** à 13h30 minutes.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° **114 à 14heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **deux millions (2.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2024

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

Zacharie MOKEMO

APPEL D'OFFRES N° Tx-014/MATIER-CGMP/2024

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2024 des fonds, afin de financer la réalisation des travaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de : **Pour les travaux de réparation du platelage en tôle située et le renforcement de ces entretoises du pont sur la rivière LETAN (Axe AKOU-MBON-MBOUBEE, dans le département des Plateaux.**

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation du chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Travaux métalliques ;
- Travaux de sablage ;
- Travaux de revêtement ;
- Travaux de génie civil.

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 101 et 102 et 118, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement en espèces non remboursable de **150.000 francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° 101 et 102 et 118 au plus tard le **17 mai 2024** à 13h30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, Porte n° **114 à 14heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2024

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

Zacharie MOKEMO

Koundzoulou

L'AGRICULTURE PAR LES ACTES

Plus d'une fois chantée par les musiciens, plus d'une fois théorisée par les experts et plus d'une fois magnifiée par les politiques, l'agriculture au sens large du concept a finalement pris corps au Congo avec le projet agroindustriel de Koundzoulou et les Zones agricoles protégées (ZAP). Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso qui en a fait un axe essentiel de la diversification de l'économie du Congo a visité le 18 avril dernier, cette initiative de la fondation papa Simon Kimbangu, située à plus d'une centaine de kilomètres au nord-ouest de Brazzaville, plus précisément dans le district de Ngabé. Avec une superficie de 1500 hectares, ce projet a été relancé en 2022, après une première tentative infructueuse en 1983.



Le bain de foule du président Denis Sassou N'Guesso

Dans ce champ qui s'étend à perte de vue, on y cultive du riz, des haricots, de l'arachide, du manioc et du soja. Pour cette année, la récolte estimée est de 8132 tonnes qui sont actuellement en pleine commercialisation. C'est au terme d'un accord signé entre le gouvernement congolais et l'église Kimbanguiste en 2022 que ce champ a été ouvert par les adeptes de cette confession religieuse. Pour se faire une idée exacte de ce projet et de son rendement, le chef de l'Etat s'était résolu de se rendre sur le terrain le 18 avril 2024. Une fois sur le site, il a vu et il a cru en l'avenir de ce projet combien prometteur. « Nous avons longuement parlé de ce projet. Il était normal que je vienne voir ce qui se fait. Je dois dire que je suis très heureux de constater les résultats du travail des Kimbanguistes, pas seulement du Congo, mais des Kimbanguistes du monde entier qui soutiennent ce projet. Je suis venu constater, et ensuite, féliciter les producteurs et les dirigeants. Nous avons vu ici les grandes productions de riz, de manioc, de soja, d'arachide et de maïs », a déclaré le chef de l'Etat au terme de la visite des entrepôts bien achalandés du centre agroindustriel de Koundzoulou. Notons que cette visite de ce projet par la plus haute auto-

rité du pays, constitue un réel motif d'encouragement et de fierté pour ceux qui travaillent dans ce champ. Le président de la République a tenu à se rendre dans ce champ aux cultures mixtes, pour féliciter ceux qui ont jeté leur dévolu sur le travail de la terre, parce que le travail qu'ils accomplissent concourt à l'éradication de la dépendance alimentaire dont le Congo est tributaire depuis des décennies. D'ailleurs, le chef de l'Etat n'a de cesse d'attirer l'attention des Congolais sur la place de l'agriculture dans le développement d'un pays. Le président de la République a salué cette initiative qui devrait constituer pour l'ensemble des Congolais, un modèle à suivre : « c'est un bel exemple qu'une communauté religieuse donne à l'ensemble du pays. Ce sont des gens qui avaient beaucoup de volonté qui se mettent ensemble pour produire. Les résultats sont là. Merci d'avoir ainsi répondu à l'appel du président ». Au regard de ses résultats tangibles, le centre agroindustriel se voit être l'espoir de tout un peuple, à en croire l'accueil chaleureux qui a été réservé au chef de l'Etat par les Kimbanguistes. Peu avant de quitter le site, le chef de l'Etat a planté quelques boutures de manioc, semé le riz et bien d'autres

plants sous une fine pluie, symbole de la bénédiction des anciens qui, à leur tour soutiennent ce projet. Dans la perspective d'inciter ces agriculteurs, le président Denis Sassou N'Guesso a promis d'accroître son soutien à cette initiative, comme il le fait à travers les zones agricoles protégées (ZAP). Rappelons que la noble ambition du président de la République est de diversifier l'économie du Congo pour sortir du tout-pétrole par l'agriculture. Rappelons que dans son message sur l'état de la nation du 28 novembre 2023, le président Denis Sassou N'Guesso justifiait l'importance de l'agriculture en ces termes : « plus l'économie est diversifiée, plus elle est forte. Moins, elle est dépendante d'un produit ou d'un secteur, moins elle subit les chocs de



Très content, le président exhibe un produit de la récolte l'économie mondiale et plus elle gagne en stabilité ». Aux Congolais d'emboîter le pas aux fidèles de l'église Kimbanguiste pour le plus grand profit du Congo.

Patrick Yandza

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

ALTRUISME ET INGRATITUDE

Jadis, dans la forêt primaire qui jouxte le village, fourmillaient de nombreux troupeaux d'éléphants. Ceux-ci ne s'attaquaient jamais aux habitants du village. Bien au contraire, à force de se côtoyer les hommes et les animaux avaient fini par développer une profonde confiance entre eux. Le plus vieux des éléphants, s'était particulièrement familiarisé avec ces habitants ; devenant ainsi leur ami. En guise d'éloges, ceux-ci l'ont couvert de petits noms : le généreux ou le gentil éléphant, le bon roi... C'était au moment où les hommes et les animaux pouvaient se comprendre. Désormais, aucune circonstance ne pouvait les séparer. Ce vieil éléphant était un exemple d'altruisme et de sagesse. Il était passé maître dans l'art de règlement des conflits entre les animaux et les humains. Par la douceur de ses paroles et la tendresse de son cœur, il réussissait à apaiser les cœurs enragés. De jour comme de nuit, il recevait, conseillait et aidait tous ceux qui avaient besoin de lui. Ceux qui le rencontraient étaient touchés par l'amour et la simplicité qui rayonnaient autour de lui. Les animaux, à travers leurs cris, parlaient de lui et de son incroyable compassion. Tous lui vouaient un grand respect et louaient la bonté de son cœur. Au plus fort d'une nuit tranquille, les animaux entendaient des cris et des lamentations venant d'un homme en détresse. Egaré, il cherchait désespérément le chemin du village. L'homme marchait d'un pas hésitant au milieu des hautes plantes grimpantes qui lui

barraient la vue. Pris de panique, il courait dans tous les sens. A force de tourner en rond, l'homme avait épuisé toutes ses forces. Désespéré, il lançait des appels : « au secours, au secours! ». Mais, personne ne daignait lui répondre. Seul l'éléphant avait réagi promptement. Ayant compris que cet homme avait perdu ses repères, le pachyderme avait résolu de le sortir de la détresse. Marchant devant lui, il l'avait reconduit jusqu'à la piste menant au village, en le priant de ne rien dire de leur rencontre et de tout ce qui venait de se passer. De retour au village, l'homme cupide et ingrat ne rêvait que d'une chose : abattre le généreux éléphant et prélever ses grosses pointes d'ivoire. Il avait ainsi résolu d'aller le chasser, afin de se faire les poches. Le voyant venir, les oiseaux ont sonné l'alerte. Furieux, tous les animaux ont volé au secours de l'éléphant en danger. En un laps de temps, l'homme cupide a été encerclé par une multitude d'animaux qui lui faisaient une barrière. Tous criaient : « cet ingrat doit payer le prix de son ingratitude... » Coincé de toute part, cet homme s'est rapproché à nouveau de l'éléphant, pour solliciter sa protection. A tous ceux qui voulaient le mettre à mort, l'éléphant avait répondu : « à tout instant, j'ai le devoir de m'occuper de tous ceux qui sont dans le besoin. Telle est ma mission sans fin ici-bas ».

Jules Débel

UDH-Yuki

JOSEPH BADIABIO PREND SA VENGEANCE

C'est la conférence de presse animée par ceux qui dénoncent le « *pseudo congrès, convoqué illégalement par le président par intérim déchu Pascal Ngouanou* », au cours duquel Joseph Badiabio a été élu « *président légal* », qui a précipité les choses. Le 16 avril 2024, soit trois jours seulement après cette sortie médiatique, des sanctions ont été infligées à 76 responsables et membres du parti, à travers une « *déclaration issue de la réunion conjointe du bureau politique et la commission nationale d'évaluation et de discipline sur la situation qui prévaut au sein de l'Union des démocrates humanistes* ».



Joseph Badiabio



Gilles Bassindikila

C'est l'interdiction par le ministre de l'intérieur de la reprise du congrès de l'UDH-Yuki qui a obligé le groupe des militants autour de Gilles Bassindikila qui se présente comme le président par intérim légal et légitime qui a animé cette conférence de presse. A cette occasion, l'orateur principal ac-

cusait le gouvernement d'avoir cassé sa neutralité dans la crise qui pourtant s'exacerbe à l'UDH-Yuki. Il s'est indigné « *de l'attitude du pouvoir qui s'immisce dans le fonctionnement de ce parti à travers l'interdiction de la reprise du congrès, censé avoir lieu le dimanche 07 avril 2024* ».

Il a rappelé que le congrès fait partie des activités ordinaires de toute formation politique, conformément à la loi du 12 mai 2017 sur les partis politiques en son article 25 alinéas 1 qui dispose : « *les partis politiques s'administrent librement, suivant leurs statuts et conformément à la constitution, aux lois et règlements en vigueur* ». Pour cela, les organisateurs de cette conférence de presse dénoncent l'attitude des pouvoirs publics qui « *veulent imposer à tout prix un président illégal* » à l'UDH-Yuki.

Ils ont aussi décrié le comportement affiché par Joseph Badiabio qui se serait auto proclamé président du parti lors d'un pseudo congrès organisé à la sauvette et de nuit. Gilles Bassindikila a aussi dit que l'ex-premier vice-président Pascal Ngouanou, président par intérim était déjà déchu de toutes ses fonctions et n'avait

par conséquent, aucun pouvoir de convoquer une seule activité du parti à l'image de ce pseudo congrès. « *Joseph Badiabio n'a jamais été élu selon les statuts du parti. S'il veut diriger ce parti, il n'a qu'à se conformer à ses règles. Ainsi fait, nous serons derrière lui* », a conclu l'orateur.

Ces propos n'ont pas été du goût de ceux qui suivent Joseph Badiabio, obligés de sanctionner cette « *frange de militants maintes fois avertis* », mais qui continuent d'organiser « *les activités illicites menaçant la paix et la quiétude au sein du parti* », malgré la tenue réussie du congrès. Il leur est reproché, d'avoir « *inténué un procès devant le juge des référés en date du 24/01/2024 pour lequel ceux-ci avaient été déboutés* ». Le camp de Badiabio reproche à ceux qui contestent son autorité de vouloir « *organiser coûte que coûte un pseudo congrès* ».

Le bureau politique, la commission de contrôle et de discipline ont dénoncé ce « *comportement machiavélique... intolérable* » émanant de ce que Badiabio qualifie de « *lecture biaisée des textes fondamentaux, induisant ainsi en erreur quelques innocents militants* ».

Pour ce camp installé par le tout dernier congrès, ces agissements extrémistes ne visent que « *la préservation des intérêts égoïstes* » qui méritent d'être réprimés.

Ils les accusent de « *soutien des opinions contraires aux décisions du parti ou qui engagent à ce sujet, une polémique publique ; l'entretien de groupes de gangsters ayant pour mission de diffuser, de terroriser et d'attaquer à domicile les cadres du parti ; le dénigrement avéré d'un membre responsable ou d'un autre membre de l'UDH-YUKI ; le refus de s'acquitter volontairement des cotisations statutaires ; entorse à la liberté démocratique interne ou à la paix dans le pays ; la trahison et la malhonnêteté intellectuelle* ».

sous toutes ses formes ; le fait d'outrepasser ses missions réglementaires ou d'abuser de ses responsabilités ; les manœuvres visant à la scission du Parti ou tendant à organiser un courant nuisible au sein des instances/organes/structures de l'UDH-YUKI sous le prétexte fallacieux d'une crise artificielle ; le fait d'engager le Parti publiquement sans en avoir reçu mandat ; les critiques fantaisistes, mensongères et nuisibles à l'encontre des autres membres du Parti ; la pratique du tribalisme, du racisme, du régionalisme, et tout autre acte d'intolérance ; la diffusion des audio sur les réseaux sociaux à caractère subversif qui contiennent le germe d'une volonté manifeste de porter atteinte à la paix et à la sécurité nationale ; la violation/le non-respect des Statuts et Règlement Intérieur sus cités ».

Par conséquent, 76 responsables et membres sont sanctionnés. Lone Gérard Bambi Goma est le seul responsable suspendu et déchu de ses fonctions. Les 45 autres le sont « *à titre conservatoire* ». Parmi eux figurent, le vice-président Bassindikila Gilles Fernand ; Mayanda Christian Cyr Rodrigue ; Mokoko René. S'agissant des 30 qui reçoivent un blâme, on peut citer Kolélas Ntoumi Juste Aurélien ; Matsima Biayenda Antignac Patience.

Mais rien ne prouve que la partie est jouée. Chacune des parties se réservant le droit d'agir ou de réagir chaque fois que cela est nécessaire.

Ernest Otsouanga

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA
Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOE,
Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Offset
Journal LE PATRIOTE

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
du 25 MARS 2010

LA HALC INAUGURE UN NOUVEAU CHANTIER DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de la consolidation de la lutte contre les antivaleurs au Congo, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) Emmanuel Ollita Ondongo, a lancé le 16 avril 2024 l'opération destinée à prévenir et à gérer les conflits d'intérêts. Cette opération qui s'achèvera le 30 avril prochain, concerne les cadres nommés pour assumer des missions de service public ou pour travailler à titre privé. Par cette opération, la HALC entend combattre toutes les manifestations de corruption, en vue de bâtir un avenir meilleur pour tous. Tout citoyen qui n'aura pas observé cette déclaration s'expose à des sanctions prévues par le décret du 3 août 2022, fixant les modalités de prévention et de gestion des conflits d'intérêts.

La cérémonie y relative s'est déroulée à Brazzaville devant les cadres et agents de la HALC. Cette opération qui est une grande première dans notre pays, fait obligation à toute personne chargée d'une mission de service public ou qui exerce une fonction publique de déclarer tout cas de conflits d'intérêts. Le président de la HALC, procédant au lancement de la première phase de déclaration de conflit d'intérêts a déclaré : « je lance l'opération de déclaration d'intérêt des personnes investies d'une mission de service public ou qui exercent une fonction publique, à titre permanent ou temporaire, rémunérées ou non rémunérées pour le compte d'un organisme public ou d'une entreprise publique. A cet effet, la HALC met à la disposition des cadres assujettis, un formulaire de déclaration d'intérêts et un calendrier du déroulement de l'opération ».

Au sens du décret fixant les modalités de prévention et de gestion des conflits d'intérêts, on entend par conflit d'intérêts, la situation dans laquelle se trouve une personne investie d'une mission



Le président de la HALC déterminé à vaincre la corruption au Congo

de service public qui entre en concurrence avec des intérêts professionnels ou personnels, qui pourraient influencer sur la manière dont elle s'acquitte des tâches qui lui sont confiées dans le cadre de ses fonctions. Ainsi circonscrite, on comprend aisément que cette opération renforce et diversifie les moyens de lutte contre la corruption. C'est pourquoi, le président Emmanuel Ollita Ondongo a réprécisé les objectifs pour-

suivis par cette structure en ces termes « la HALC vise à combattre, à engager des actions et à prendre des mesures nécessaires pour prévenir toutes les manifestations de corruption, afin d'assurer le bon exercice des fonctions officielles ».

Poursuivant sa déclaration, le président de la HALC a invité les personnes concernées par cette opération de faire preuve de citoyenneté. « Pour ma part, j'invite toutes

les sensibilités, dans un élan citoyen et responsable à se conformer à cet effort collectif de dépassement de soi, car lutter contre la corruption, est un acte citoyen et un devoir patriotique qui se situe au-delà des clivages idéologiques et philosophiques », a renchéri Emmanuel Ollita Ondongo. En substance, le président de la HALC a indiqué que cette démarche vise également à renforcer la confiance dans les institutions publiques et à favoriser un environnement

propice au développement et à la satisfaction des besoins des citoyens. Il a souligné en outre que cette opération est le reflet de l'engagement continu du Congo en faveur de la bonne gouvernance. Elle contribue ainsi à bâtir un avenir meilleur pour tous.

Il convient de signaler que le décret instituant la gestion et la prévention des conflits d'intérêts, a prévu des sanctions à l'encontre des contrevenants. Son article 15, stipule que tout agent public assujetti à la déclaration d'intérêts, qui ne s'est pas conformé à cette obligation, ne peut ni prendre fonction ni bénéficier de ses rémunérations jusqu'à production de la preuve du dépôt de ladite déclaration. De même, tout contrevenant, s'expose à des sanctions, suivant une échelle graduelle, en fonction de la gravité des faits et du dommage causé. Ces sanctions sont : l'avertissement ; la réduction du salaire ; l'interdiction de participer au processus de prise de décision ; la limitation de l'accès à certaines informations ; la mutation ; la cessation des fonctions et la révocation. Notons que l'opération ainsi lancée depuis le 16 avril 2024 a déjà connu le passage du premier ministre, des membres de son cabinet, des membres du gouvernement et des directeurs des structures rattachées.

Alexandre Ôgnégné



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
 tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
 tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33 / 06 587 44 60
 Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalo

NUMÉROS UTILES (urgences)	
Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Makélékélé :	06 600 17 88
Pompes funèbres municipales de Brazzaville :	06 665 07 28 / 06 662 53 00
E ² C Brazzaville: 42.42. E ² C Dioso: 05 070 66 40	
CORAF :	06 654 06 62 / 63
Radio Congo :	06 752 20 20 / 05 582 32 73
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka :	06 624 57 93
Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police de Massina :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	06 821 170 / 06 594 69 23

In mémoriam

LA RÉPUBLIQUE ET LE PCT RENDENT UN HOMMAGE MÉRITÉ À DAVID GASTON OBILI

Gaston David Obili, Membre du Comité d'Honneur du Parti Congolais du Travail, a tiré sa révérence le lundi 1^{er} avril 2024. Rappelons qu'il a été admis au Grand Hôpital Est Francilien en France d'où il a trouvé la mort. La République et le Parti congolais du travail lui ont rendu un hommage appuyé, avant son inhumation au mausolée Marien Nguouabi le 19 avril 2024. Il a quitté la terre des humains, des suites d'une longue maladie, contre laquelle, il a vainement lutté pendant plus d'une quinzaine d'années.



David Gaston Obili, un compagnon de lutte du Président

Ô la mort ! Elle fauche à tort et à travers les êtres de chair et de sang. Peu lui importe. Ceux qu'elle vise, elle va les chercher en brisant tout obstacle et toute résistance. Elle ne trouve satisfaction qu'après avoir accompli l'irréparable, disait le poète. Le Parti Congolais du Travail, consterné et gémissant en ce jour de deuil, fidèle à sa tradition, rend ici et maintenant un vibrant hommage bien mérité à l'illustre disparu. La cérémonie du 19 avril 2024 est un moment de recueillement devant la dépouille de notre frère, notre compagnon de lutte, avant qu'il ne soit porté en sa dernière demeure. Dans l'oraison funèbre qui a été lue à cette occasion, il ressort que Gaston David Obili est né vers 1940 à Abuondji, dans le District d'Owando. Il a fait ses études primaires, respectivement à l'Ecole

primaire d'Aboundji et Niété-Boumba dans le district de Makoua, de 1949 à 1955. Ces études ont été couronnées par l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE). Nanti de ce sésame, le jeune Gaston David Obili est admis à l'Ecole d'Agriculture de Sibiti, de 1955 à 1957, puis à l'Ecole Professionnelle de Brazzaville où il obtient le CAP de comptabilité en 1963 et le CAP Bureau en 1964.

En 1965, il s'inscrit au Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville (CESB) et valide sa Capacité en Droit en 1968. Poursuivant ses études supérieures, Gaston David Obili obtient le Diplôme A2, Section Juridique, à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Brazzaville, en 1972, puis la Licence en Droit Privé, en 1977, à l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville. Gal-

vanisé par ses succès académiques, Gaston David Obili se rend à Paris, en France, où il prépare et obtient, en 1981, le Diplôme d'Inspecteur Principal des PTT, à l'Institut National des Cadres Administratifs des PTT, à Evry.

En 1983, Il obtient le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Gestion des Entreprises, à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris, et en 1984, le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en études politiques, à l'Université de Paris 1. S'agissant de sa carrière professionnelle on retient qu'elle a été digne d'éloges. D'agent des PTT, il a terminé sa carrière comme Inspecteur Général des PTT. Il a ainsi franchi, à la force du labeur, toutes les strates administratives de sa profession : Agent d'exploitation, Inspecteur, Inspecteur Principal,

Inspecteur d'Etat.

Tout au long de sa vie professionnelle et politique, Gaston David Obili a assumé plusieurs fonctions dans le domaine qui était le sien. Au plan professionnel, il a occupé fonctions dont celle de Conseiller à l'organisation à la première vice-présidence du CMP, de 1977 à 1978.

Au plan politique, Gaston Da-

vid Obili a adhéré au Parti Congolais du Travail en 1972 et parachève sa carrière politique, comme membre du Comité d'Honneur du Parti Congolais du Travail depuis 2011.

Tel est présenté, le condensé de la vie professionnelle et politique de l'homme qu'était Gaston David Obili Tous ceux qui l'ont côtoyé affirment qu'il avait fait de l'amour du travail bien fait, et de l'engagement politique ses chevaux de bataille. Ainsi, la Nation, reconnaissante, l'avait élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre du Mérite Congolais. Il a été inhumé au mausolée Marien Nguouabi en présence du Chef de l'Etat, des membres de la direction politique nationale, des parents, amis et connaissances.

Marlène Samba



Le Pct salue l'esprit militant et l'engagement politique de son camarade

Basketball congolais en deuil

PAUL DIEUDONNE OSSOUALA DIT PAPILLON EST MORT

La nouvelle du décès de cet excellent basketteur le 10 avril dernier à Brazzaville a fait l'effet d'une surprise désagréable dans l'arrondissement de Ouenze dont il était natif mais autant dans le milieu du basket. Pour les jeunes basketteurs actuels, ce nom ne dit peut-être rien, mais pour leurs aînés qui ont eu à le connaître et à l'apprécier sur les parquets nationaux et internationaux de 1980 à 1990, il évoque un joueur talentueux dont les échos ont traversé les frontières. Papillon était diable rouge et les férus du bon basket ne manqueront pas d'être éprouvés par cette douloureuse disparition.

Le surnom de papillon que Ossouala porte n'est pas le fruit du hasard ou simplement une fantaisie pour faire beau. Ce surnom résume à lui tout seul les appréciations admiratives de l'étendu du talent de ce virtuose du ballon orange par les fins connaisseurs de cette discipline sportive. Ce joueur de CARA en compagnie d'autres basketteurs aussi talentueux que lui, à l'instar de feu capitaine Mboussa et bien d'autres, ont contribué à populariser ce sport auprès des jeunes de Ouenze. Ainsi les matches de Cara au stade Mbongui les attiraient et les soustrayaient de la dictature du football. Séduits par le haut niveau de jeu que développaient

les joueurs de CARA avec le virulent Ossouala dit Papillon, de nombreux jeunes de Ouenze n'entendaient pas manquer un seul de leurs matches. Ils accompagnaient leur équipe dans les parquets de la capitale pour soutenir les joueurs de CARA et surtout pour voir les "œuvres" de Papillon sur les parquets. En effet, il était insaisissable sur le terrain d'autant qu'il était polyvalent. De ce fait, Papillon, ainsi que le suggère son surnom, semait du tournoi aux défenseurs qui tentaient de l'arrêter. Il était tantôt ailier tantôt défenseur. Pour tout dire, ses adversaires étaient pour la plus part du temps désaxés par ses dribles. Par ailleurs, il se distinguait par

ses tirs à 3 points qui souvent affolaient les équipes en face. Papillon autrement appelé affectueusement coach fait partie avec les autres joueurs célèbres de CARA ont été les dignes héritiers des joueurs de BCO parmi lesquels Jean Mondelé, Ossombi Barath, tous disparus. BCO est l'ancêtre de CARA

Ses potentialités furent identifiées par les recruteurs de la NBA américaine en 1989. C'était à l'occasion d'un championnat interafricain à Mogadiscio. Il fut approché par ces américains qui lui ont fait la proposition d'aller monnayer son talent à la NBA. Papillon eut peur de cette proposition et la rejeta. Il serait le premier basketteur congolais à jouer à la NBA dans ces années-là. Ce qui aurait pu ouvrir déjà la voie des Etats-Unis aux basketteurs congolais. Aujourd'hui il aurait répondu promptement et à gorge déployée OUI. Au talent de basketteur qui le caractérisait, s'ajoute son esprit de Fair Play. Ce n'est donc pas par hasard si l'ensemble des équipes congolaises ont compati avec la famille éprouvée. Par leur représentant, ils ont déposé des couronnes de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu ce 20 avril 2024 à ses obsèques.

Laurent Lepossi

NÉCROLOGIE

M. Jean Mifoundou, agent des pompes funèbres municipales de Brazzaville a le profond regret de faire part aux amis et connaissances du décès de son épouse **Odette Nzouzi Mantsioni**, survenu le samedi 13 avril 2024 à Brazzaville.

Le deuil se tien au domicile conjugal sis au n° 5 de la rue Jean Mifoundou à Itsali.



LA RECRUDESCENCE DU REPLI IDENTITAIRE OU L'ÉCHEC DU VIVRE-ENSEMBLE

De plus en plus, dans les principales villes congolaises prolifèrent des associations, mutuelles ou autres groupements basés sur l'ethnie ou les origines ; chaque communauté voulant développer toute forme de solidarité qu'elle a du mal à trouver dans la société. Des initiatives sont alors prises pour permettre aux membres des communautés de se rassembler, afin d'affronter ensemble les épreuves de leur destin commun et se mettre à l'abri de toute forme de précarité ou d'insécurité. D'aucuns se demandent si l'avènement de ces associations à caractère ethnique n'est pas consécutif à l'échec du vivre-ensemble ?

Le vivre-ensemble et le repli identitaire : deux notions qui s'excluent et laissent perplexe. Pendant que les gouvernants incitent les citoyens à la construction de la conscience nationale et à pratiquer le vivre-ensemble, foisonnent çà et là de petits groupements dont le seul critère est l'appartenance à l'ethnie ou à la communauté. Souvent, ils se dénomment : association des ressortissants de... ; mutuelle des originaires de... ; amicale de l'axe... ou alliance des fils de... Autant d'unions qui ne sont autres que l'expression voilée du repli identitaire des membres qui se donnent pour objectif, se soutenir en cas de maladie ou de décès d'un membre ou d'un proche biologique (épouse, époux, enfant ou parents directs). Ce phénomène est en pleine recrudescence dans le pays, après plusieurs années d'éclipse suite à la dénonciation des premiers groupements grégaires et dangereux des années 1990. Les plus remarquables étant les mutuelles regroupant des officiers originaires de tel ou tel département.

Aujourd'hui, tout porte à croire que dans un espace comme le nôtre où la vie suscite beaucoup d'angoisses, où chacun ne se sent rassuré qu'en s'associant avec les siens, le repli identitaire devient une opportunité qui ne laisse personne indifférent. Il s'impose comme la solution la plus facile, la plus accessible à tous. De manière générale, ce repli sur soi prend appui sur le statut social et les conditions de vie de ceux qui décident de s'associer.

Le repli identitaire ou la négation de l'intégration

Le repli identitaire est un concept qui porte une lourde charge d'épouvante. Pourtant, il décrit une réalité vivante de notre société où l'intégration socio-économique n'est pas du tout aisée. Entendu comme l'isolement volontaire d'un groupe face à d'autres n'ayant pas les mêmes origines, la même religion ou la même culture, le repli identitaire est généralement engendré par d'autres phénomènes sociaux, dont singulièrement les discri-



Le vivre ensemble reste un chantier ouvert

minations et la détresse socio-économique qui en découle. Cette forme de négation de la possibilité du vivre-ensemble ou un refus d'ouverture sur le monde est un puissant message que la société envoie à ses dirigeants. Il mérite d'être décrypté par les gouvernants, dans l'intérêt bien compris, d'abord de prendre toute la mesure du phénomène, de l'analyser et de le comprendre, afin de donner des réponses globales aux préoccupations exprimées çà et là par des populations en détresse. Ensuite, il force de réunir les éléments nécessaires qui manquent à la construction de la conscience nationale et son corollaire, l'intégration nationale. C'est alors que devrait être mis en route le processus dont l'aboutissement induirait le sentiment commun d'appartenance à la même nation et de construction solidaire de cette nation par l'ensemble des populations. Le repli identitaire est un phénomène aux conséquences graves, dont les principales sont : les risques de désharmonie ou de déstabilisation sociopolitique et économique d'une société multiethnique

comme le Congo ; la mise à mal de la cohésion ou de l'unité nationale. Enfin de compte, ce phénomène constitue une menace pour le vivre-ensemble que prônent les gouvernants.

L'échec du vivre-ensemble

Dans son acception la plus simple, le vivre-ensemble exprime les liens pacifiques, de cohésion et de solidarité qu'entretiennent des personnes, des peuples ou des ethnies avec d'autres, dans leur environnement de vie. Il traduit l'idée de cohabitation harmonieuse sur un même territoire, des communautés différentes. Précisément, il représente une force qui agit sur les différences susceptibles d'empêcher ou de rompre les liens entre individus ou communautés humaines. S'il est bien une condition fondatrice pour la vie en société, le vivre-ensemble permet de construire la sérénité entre les humains et de promouvoir la paix sociale. Dans notre jeune démocratie encore balbutiante, souvent secouée par des tensions sociales et les crispations

identitaires, l'absence du vivre-ensemble creuse le fossé entre les communautés, plus que jamais, entre les familles politiques.

Plusieurs écueils brisent l'élan de solidarité entre les communautés ou fils du pays et constituent de véritables obstacles à l'installation du vivre-ensemble. Pêle-mêle, on peut noter : le tribalisme, le népotisme, l'intolérance, le renforcement de l'individualisme, l'exclusion... Cela se traduit au quotidien par les inégalités, l'injustice et les conflits qui, eux-mêmes engendrent beaucoup de frus-

trations. C'est alors que ceux qui se sentent marginalisés perdent le goût de vivre avec les autres, notamment avec ceux d'origines différentes. Ils se voient ainsi obligés de se replier sur eux-mêmes, de vivre avec les leurs, au lieu de s'intégrer au sein du grand groupe qu'est la nation.

Il est un fait incontestable : si le vivre-ensemble avait réussi à s'installer dans le pays en favorisant l'inclusion, ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance, le repli identitaire serait une aberration. Personne ne penserait à un quelconque retour à ses origines. Personne n'oserait tourner le dos au grand dessein national qu'est le vivre-ensemble.

Jules Débel

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTRE DU CONTROLE D'ETAT, DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET DE LA LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Avis d'appel d'offres N° F-AON-01-MCEQSLCA-CGMP-2024

«Acquisition des mobiliers de bureau pour les directions départementales»

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le site www.warmmp.cg de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) du 13 mars 2024.
2. Le Ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du Service Public et de la Lutte Contre les Antivaleurs a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2024 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° F-ANO-01-MCEQSLCA-CGMP-2024 relatif à «l'acquisition des mobiliers de bureau pour les directions départementales».
3. Le Ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du Service Public et de la Lutte Contre les Antivaleurs sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des mobiliers de bureau.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du Service Public et de la Lutte Contre les Antivaleurs, sis immeuble ex ARMP, 2^{ème} étage, de lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.
6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC 5.1).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant de cent mille (100.000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 22 mai 2024 à 12 heures précises.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse susmentionnée le 22 mai 2024 à 14 heures précises dans la salle de réunion du Cabinet du Ministre.
10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque d'un montant équivalant à un million (1.000.000) francs CFA.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 16 avril 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



Julien Rufin OKETE ETOKA

MARCEL ONDÉLÉ NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COBAC

Les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), ont nommé le 9 avril 2024, Marcel Ondélé de nationalité congolaise, au poste de secrétaire général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

Cette nomination est intervenue à l'issue de la 16ème conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cemac, dont l'objectif était de finaliser certains points évoqués lors de la précédente réunion, notamment l'état d'avancement des nouvelles modalités de nomination des premiers responsables des institutions, organes et institutions spécialisées de la Cemac.

Le poste de secrétaire général adjoint de cette institution a été confié à la Gabonaise Patricia Danielle Manon. A cette occasion, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont également traité la question de la répartition équilibrée des postes des premiers dirigeants des institutions de la Cemac, mettant en avant des principes de



Marcel Ondélé

rotation et de mandat unique non renouvelable.

Suite à la nomination d'un ressortissant centrafricain au poste de gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), le mandat du secrétaire général de la Cobac, également centrafricain, a pris fin, conformément au cadre général de nomination des responsables de la Cemac, respectant ainsi le principe de rotation.

Après des discussions à huis clos, la ministre congolaise du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babakas, a indiqué que la rotation telle qu'elle a été instituée depuis 2010, aux postes de premier dirigeant des institutions, organes des institutions spécialisées de la Cemac, a montré ses limites. Pour elle, la première chose à retenir à la fin de cette réunion est la relance de la réforme de la Cemac. «//

y a quelques fois, des Etats qui se retrouvent au poste de premier responsable avec des risques d'incompatibilité. Ce processus avait commencé en mars 2023 », a-t-elle fait savoir.

En ouvrant les travaux, le Président Centrafricain, Président en exercice de la Cemac, Faustin Archange Touadera, a souligné que la régularité de ces rencontres maintient la Cemac sur la trajectoire de sa résilience. Il a affirmé la volonté de construire en Afrique centrale, une communauté forte, viable et solidaire.

Cette réunion a connu la participation, entre autres, du Président de la République du Tchad, de la République du Gabon et du Chef du gouvernement congolais, Anatole Colinet Makosso, représentant le Chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Gulit Ngou

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU

PRESIDENCE

CABIINET

N° _____ /CNTR /B/CAB.-F-

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANT)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR) se propose de réaliser, en quatre (04) lots des audits financiers pour les exercices 2021, 2022, et 2023 par les services de Consultants (cabinets) sur les comptes des structures ci-après :

N.B. : Chaque candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Numéros des lots	Objet du lot
Lot 1	Agence Congolaise d'Information ACI
Lot 2	Centre National des Transfusion Sanguine CNTS
Lot 3	Global Access
Lot 4	Redevance Audiovisuelle

Qualifications :

Le Consultant intéressé doit :

- Avoir une expérience confirmée en comptabilité publique et audit financier ;
- Avoir un personnel clé ayant une bonne connaissance et des qualifications professionnelles appropriées sur les procédures de gestion des finances publiques

Composition des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures comprennent :

- Les CV du personnel clé ;
- Les références des missions analogues ;
- L'agrément CEMAC du cabinet ;
- L'agrément du Cabinet l'ONEC-C

Le RCCM, NIU, Certificat de moralité ou l'attestation de non redevance fiscale exercice 2023 ; L'offre technique ; L'offre financière.

Méthode de l'élection

Le Consultant sera recruté selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément aux règles et procédures du code de passation des marchés publics.

Lieux de dépôt des offres et retrait des dossiers

Les dossiers sont à déposer au plus tard le 30 avril 2024, à 14h00, au cabinet du Président de la CNTR, situé à l'immeuble des Conseils consultatifs nationaux, rue des Manguiers à Mpila, tél 05 504 12 09 / 06 9271878, Brazzaville, du lundi à vendredi de 9h00 à 14h00

Inscription

Le retrait des lots valant inscription au registre des candidatures est ouvert du 16 au 23 avril 2024 contre versement de la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA par lot non remboursable.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la même adresse.

Fait à Brazzaville le, 21 mars 2024

Le Président
Joseph MANA FOUAFOUA

Vies des partis

ARMAND MPOUROU ANNONCE SA CANDIDATURE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2026

Le Congo qui change doit entraîner en même temps, les changements des mentalités. Conscient du fait qu'on peut changer les mentalités en augmentant la sensibilisation et en encourageant l'autoréflexion ainsi que l'auto-responsabilité, le président du Mouvement Solidaire pour la République (MSR) Armand Mpourou, a tenu une conférence de presse le 18 avril dernier à Brazzaville. Il était question de faire une lecture de l'actualité politique sur le plan national, africain ainsi qu'international. Il a relevé les faiblesses des dirigeants politiques congolais et a appelé aux changements de mentalités, avant d'annoncer sa candidature pour l'élection présidentielle de 2026.

En effet, au plan national, il a évoqué quatre points essentiels notamment, l'autorisation accordée à la République Rwandaise d'exploiter des terres pour 20 ans ; la situation de la jeune fille enlevée à Ouessou ; le nouveau code électoral et le mal qui empêche le développement du Congo.

Concernant la cession des terres au Rwanda, le président du Mouvement Solidaire pour la République Armand Mpourou a demandé au gouvernement d'examiner minutieusement ce point qui est très sensible. « *Par expérience, nous constatons que tous les pays qui ont opté pour la cession des terres, ont fini par se livrer à une guerre entre ceux qui arrivent et les autochtones. C'est pourquoi, nous appelons le gouvernement à réfléchir suffisamment avant de prendre la décision finale* ». Il conseille le gouvernement de regarder aussi bien des faits historiques que le contexte.

Il a par ailleurs déploré le comportement du gouvernement face à la situation de Ouessou tout en soulignant le danger de l'immigration incontrôlée. La responsabilité de l'immigration est partagée entre le gouvernement et les collectivités locales qui ne sensibilisent pas assez sur ses avatars. Mais la responsabilité du gouvernement est totale. « *Depuis toujours, notre parti n'a cessé de sonner l'alerte sur l'immigration. Jusqu'alors, ce que nous déplorons, n'a jamais fait l'objet d'une déclaration du gouvernement. C'est toujours important de savoir qui rentre et qui sort. Les services de sécurité doivent réellement se mettre à l'œuvre* ». Ce fait d'enlèvement a-t-il ajouté est un venin qui pourrait inspirer certains congolais en mal d'argent. On sait que les ravisseurs ont exigé la rançon,



Armand Mpourou, président du MSR

avant d'exécuter leur otage. S'agissant du nouveau code électoral, le président du MSR a proposé au gouvernement de préparer un projet du nouveau code électoral. Ce n'est qu'à partir de cette matrice, a-t-il dit, que les partis politiques pourront faire des propositions.

En ce qui concerne le mal qui empêche le Congo de se développer, le président du MSR a décliné sa vision et a dit au peuple congolais que 2026 se prépare maintenant. « *Le mouvement solidaire pour la République est un parti de rupture, de changement et nous sommes antisystème* », a indiqué à qui veut entendre Armand Mpourou. Il a cependant, appelé les africains

à lutter pour le développement de leur continent et de leurs pays respectifs. Armand Mpourou a condamné toutes sortes de violences à travers le monde. D'où son invite au dialogue et au cessez-le-feu, partout où la guerre a pris le dessous sur le bon sens et la raison.

Notons que le Mouvement Solidaire pour la République (MSR) est un mouvement panafricain qui a pour but de défendre l'idéologie politique et vise la conquête du pouvoir, comme l'a d'ailleurs souligné le président du parti, en annonçant sa candidature pour l'élection présidentielle de 2026.

Dim-Martie Mizère

LIBRES PROPOS

CERTAINS SE COMPLAISENT À RÉÉCRIRE L'HISTOIRE DU CONGO

Réécrire l'histoire, c'est redéfinir l'histoire en la modifiant pour qu'elle corresponde à son idée et pas à la vérité historique. Depuis de longues années en effet, il souffle comme un vent de révisionnisme aux accents stalinien sur l'histoire du Congo. Ce courant qui prospère sur le silence assourdissant de tous est consciemment et savamment entretenu par des propagandistes patentés.

Ils sont pour la plupart, tout sauf historiens, c'est-à-dire des personnes qui étudient ou publient sur l'histoire en produisant un discours ou un écrit respectant une méthode scientifique propre à cette discipline que l'on a acquise pendant un certain nombre d'années sur les bancs de la Faculté. Leurs discours s'organisent autour du fait unique de magnifier le petit groupe auquel ils appartiennent par la négation de l'Autre, ici les Tékés et leur Royaume. Comme on a pu le lire dans certains de leurs écrits, ces Tékés dont on ne parle que trop sont des « Bakongos ».

Comme on a pu encore l'entendre dans certaines de leurs émissions, quand bien même on a fait l'effort d'accepter qu'il ait pu exister, leur royaume tant célébré n'est qu'une création factice des colonisateurs, originaires d'un pays, la France qui à la suite de la Révolution de 1789, crée la première République en 1792 et décapite son roi un an après. Ce qui n'a pas empêché Mgr Augouard dont on connaît la haine contre l'institution monarchique téké pour lui avoir refusé d'installer son église dans la ville naissante de dire avec un cynisme pervers avoir « *salué Makoko et sa cocote* ». Le prélat dit par ailleurs n'avoir trouvé en l'homme de Mbé qu'un grand féticheur, le vrai roi téké étant celui qui réside sur le plateau des « Archikouyas ». Depuis, ici et là, comme par anamnèse, d'autres royaumes n'ont pas fini de surgir du néant de l'histoire, tous plus anciens et donc de source purement africaine que ce Royaume Téké de création étrangère.

Comment de telles aberrations ont-elles pu prendre corps et prospérer dans le pays de Théophile Obenga, Abraham Constant Ndinga-Mbo, Yvon-Norbert Gambeg, et tant d'autres auteurs encore vivants de la toute première Histoire Générale du Congo ? Pourquoi ce plaisir et cette hargne que l'on met à falsifier l'histoire du pays sont-ils depuis tolérés et peut-être même par certains acclamés aujourd'hui ?

A ce propos, une parole savante téké nous apprend: Dzoua mba, Dzoua mba, Ouè kou mba ya kia soui. En traduction littérale, celui qui crie sans cesse, éteins le feu, éteins le feu, doit avoir quelque chose au feu. La sagesse délivrée ici est toute simple : Quand la conscience s'agite, c'est qu'elle se reproche quelque chose. Pour les auteurs de ces altérations de notre histoire, il s'agit d'installer dans le grand public l'idée que les Tékés comme peuple et leur royaume comme organisation politique n'ont jamais existé tel que cela nous a été appris à l'école. Mais, personne n'est dupe. Le projet porté par leurs assertions toutes aussi fausses et dangereuses les unes que les autres est bien politique. La volonté d'indépendance des groupes d'origine vis-à-vis du peuple Téké que ces auteurs affichent avec ostentation exprime sans ambiguïté la peur et aussi les difficultés qu'il y a à cohabiter avec des hommes et avec des femmes dont on reconnaît l'historique célébrité et la quintessence des valeurs sur les plans moral, culturel et spirituel. Leur volonté d'hégémonie que ces mêmes auteurs affichent avec autant d'opiniâtreté et d'orgueil véhicule pour tout dire l'idée d'un refus de partager un même espace, qu'il s'appelle département administratif ou pays avec cet « intrus » si ce n'est cet « encombrant » voisin. Tout cela laisse en dernier ressort imaginer pour le commun des mortels l'accélération de l'action de chacun, l'accélération de l'action de tous en faveur de l'effacement progressif de ces Tékés et de leur royaume de la mémoire collective de la société congolaise.

Dans un Congo, notre pays où chaque peuple semble avoir sa place, ces discours mensongers, injurieux, haineux et à la limite xénophobes doivent être par tous dénoncés avec force, condamnés sans réserve et écartés des schémas de la réflexion historique, de la réflexion tout court.

Hopiel Ebiatsa,
historien et écrivain



Baongo

LA CNDH PALPE LA RÉALITÉ DE L'HÔPITAL DE MPISSA

Depuis quelques temps, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) joue davantage la carte de la proximité, via le vice-président Jean Claude Saturnin Ntari qui enchaîne des descentes sur le terrain. Au-delà de l'écoute des animateurs des structures visitées, il inspecte quelques composants clés, pour se faire une idée aux fins d'en dresser un rapport à transmettre à qui de droit.

Après le marché Total, il y a un mois, le tour est revenu le 15 avril dernier à l'hôpital de référence de Baongo à Mpissa de recevoir la CNDH. Ici, comme au marché, Jean Claude Saturnin Ntari a prêté attention à la directrice de l'hôpital et ses collaborateurs. Ceux-ci lui ont peint le difficile quotidien, presque intenable dans cet établissement de santé publique. De ce qu'ils ont dit et de la visite de quelques pavillons, le vice-président de la commission nationale des droits de l'homme a réalisé l'ampleur de la déconfiture de certains équipements et compartiments qui méritent une prise en main d'urgence à travers des travaux lourds.

En effet, les problèmes expliqués et vécus par l'équipe de la CNDH à l'hôpital de Mpissa sont nombreux et variés. Ils impactent malheureusement l'accomplissement du service public de soins de santé autant qu'ils entravent le fonctionnement optimal de cet établissement de santé publique parmi les plus fréquentés actuellement. Reçus par le staff de l'hôpital qui était conduit par la directrice Carmel Miabanzila qu'assistait le secrétaire général de Baongo, Jean Claude Saturnin Ntari et sa suite ont eu un échange franc et direct sur le quotidien des malades, du personnel et de l'administration

dans les structures d'accueil. Ils ont retenu que cet établissement sanitaire est confronté à de sérieuses difficultés.

Des explications données par la directrice, il ressort qu'au départ, l'hôpital souffrait du syndrome et du paradoxe de la nouveauté dans le système sanitaire et n'était donc presque pas fréquenté par les usagers et les problèmes se posaient moins. La donne a radicalement changé à la suite des campagnes de consultations, de soins et de chirurgie gratuits qui ont été organisées. Très vite, cet hôpital de 141 lits s'est trouvé débordé d'abord par l'afflux des malades et autres usagers, la carence des équipements, auxquels se sont greffés la défectuosité et le vieillissement des structures d'accueil.

Concernant les structures d'accueil, Carmel Miabanzila affirme que la situation est très difficile. Des bureaux, des salles d'hospitalisation et des pavillons entiers sont hors d'usage. Soit, ils sont sous équipés, mal équipés ou pas du tout équipés. Pire, l'ouvrage a vieilli et l'eau s'infiltre au niveau des dalles, après chaque pluie. « *Le gros de l'ouvrage pose problème* », explique la directrice qui signale par ailleurs que les fonds dont l'hôpital bénéficiera dans le cadre du projet kobikisa permettront d'améliorer l'essentiel. La so-



lution définitive, dit-elle exige des grands travaux. Des maux, qu'a vus la délégation qui accompagnait le vice-président de la CNDH.

L'eau et l'électricité sont également des denrées rares

dans cet hôpital. Et si elles peuvent être là, la baisse est telle qu'elle ne permet pas de faire fonctionner les appareils, malgré que l'hôpital soit raccordé à une ligne spéciale. « *Le groupe électrogène de*

personnel. « *On a beaucoup de jeunes infirmiers et médecins bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'Etat. Ils enchainent garde sur garde et permanence sur permanence. Ils consentent des sacrifices,*



Le vice-président du CNDH s'imprègne de la réalité de l'hôpital de Mpissa



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU
+ De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa' en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: 

220 KVA surexploité pose aussi problème en termes de consommation de carburant. Plus de sept millions de FCFA ont été avalés en un trimestre. Et, nous sommes débordés. On ne peut pas tenir ce rythme de consommation », se plaint Carmel Miabanzila.

A ces difficultés, il faut ajouter d'autres relatives au comportement des usagers dont certains subtilisent les draps et les matelas. Il y a aussi le fait que des parents abandonnent leurs malades admis à l'hôpital. Le plateau technique est désuet. Le bloc matériel lourd, la buanderie, la cuisine, la stérilisation... sont aussi des équations non résolues. Plus grave, l'hôpital de référence de Baongo est mal pourvu en

mais le petit encouragement qu'ils reçoivent de l'hôpital ne représente presque rien », dit-elle au vice-président, avant de lui rappeler le droit à la rémunération de ces citoyens qui dépendent leurs énergies à soigner les malades. « *Ils doivent jouir de leur savoir-faire* », fait savoir la directrice.

Voilà quelques-unes des difficultés les plus saillantes que connaît l'hôpital de Mpissa. Elles devraient être répertoriées dans un rapport qui devra être remis d'urgence au vice-président de la CNDH. A Jean Saturnin Ntari de se faire le devoir de le transmettre à qui de droit, dans la perspective de trouver des solutions idoines.

Ernest Otsouanga

Meurtre à Ouessou

UN CAMEROUNAIS IMPORTE LE TRISTE PHÉNOMÈNE DE RANÇON AU CONGO

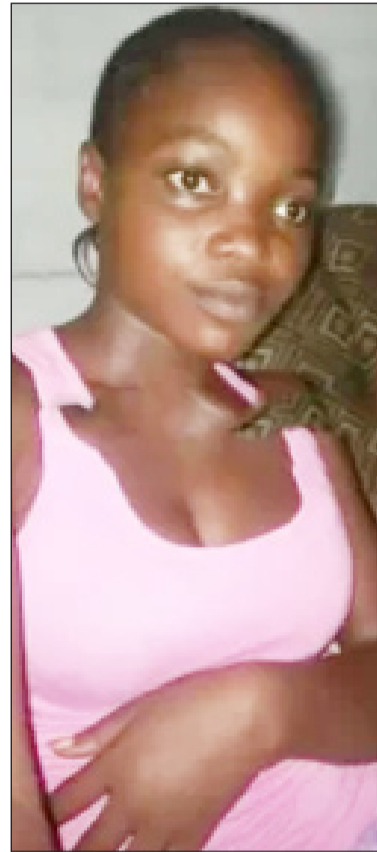
Le département de la Sangha vient de connaître une semaine de tensions sociales inédites suite aux graves troubles à l'ordre public qui se sont produits la journée du 15 Avril 2024, dans la ville de Ouessou et dans la localité de Ngombé dans le district de Mokéko, après la disparition depuis le vendredi 12 avril 2024 d'une jeune fille congolaise, la nommée Séphora Dieuveille Nazoliak âgée de 24 ans, kidnappée par un ressortissant camerounais. Les autorités locales, sous la conduite du Préfet du département de la Sangha, Edouard Denis Okouya ont, pour un premier temps, pu rétablir la quiétude dans les localités sus évoquées, grâce l'intervention des services de police et de la gendarmerie nationale, avec pour seul objectif de retrouver la jeune fille kidnappée.

Au cours de son point de presse tenu le mardi 16 Avril dernier, le Préfet du département de la Sangha, Edouard Denis Okouya avait rassuré les parents de la victime, les populations du département de la Sangha et la communauté camerounaise de tout mettre en œuvre pour trouver une solution à ce drame. Entre temps, un comité de crise départemental a été mis en place, mettant à contribution les autorités départementales, municipales et les parents de la victime, pour amener les ravisseurs de la jeune fille qui avaient exigé une rançon de 500.000 FCFA, dans un délai d'au moins 24 heures, faute de quoi leur fille serait tuée. Une menace prise au sérieux par les autorités locales et les parents qui ont multiplié les rencontres pour trouver les voies de sortie et plusieurs pourparlers ont été engagés. La somme d'argent exigée était disponible. Devant la gravité de la situation, un renfort des forces de l'ordre venus



de Brazzaville a été envoyé à Ouessou, appuyé par la présence personnelle du Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphyrin Mboulou, pour tenter d'apaiser la vive tension qui couvait du côté des parents et des populations en ébullition. Du côté des ravisseurs, aucun signe de bonne foi. La psychose

générale gagna les populations qui n'avaient qu'un seul vœu: retrouver leur jeune fille vivante, saine et sauve. Hélas! Comble de désespoir d'amertume, au moment où on s'y attendait le moins, la terrible nouvelle est tombée ce jeudi 18 avril 2024 comme un coup de tonnerre, le corps de la jeune fille, sans vie la nommée Séphora Dieuveille Nazoliak, en état de décompo-



sition très avancée, kidnappée depuis vendredi 14 avril 2024 a finalement été retrouvée à Maboko, un quartier périphérique de Ouessou. La consternation générale des autorités départementales et des populations qui n'en croient pas leurs yeux. Comme il fallait s'y attendre, la tension est montée d'un cran au sein des populations qui sont descendues dans les rues en colère, dans l'angoisse. Quelques actes de pillage, d'incendie des commerces appartenant aux ressortissants ca-

merounais ont été enregistrés. Les services de police et de la gendarmerie ont dû se plier en quatre pour tenter de disperser les manifestants, à coup de gaz lacrymogènes. Cette nouvelle sombre est intervenue au moment où le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphyrin Mboulou était encore présent dans la ville de Ouessou, pour apporter sa touche à l'apaisement du climat de tension qui était d'un cran. Cette même journée du 18 avril, une nouvelle est tombée, annonçant l'arrestation du Kidnappeur à Moloundou, une localité du Cameroun, par les services de police de ce Pays. L'arrestation de ce criminel sans âme a été applaudie par les populations de la Sangha, malgré la perte de leur fille. Leur seul souhait est que justice soit faite, pour que la Paix sociale et la vie économique reviennent à Ouessou.

Pour votre gouverne, le département de la Sangha n'est pas à ses premières escarmouches avec les ressortissants camerounais. A titre de rappel, en 2012, un citoyen congolais, le nommé Okoko fut froidement abattu sur la haute Ngoko par les brigades d'intervention Rapide du Cameroun BIR. La riposte des populations de la Sangha a été violente, des actes de pillage des commerces des ressortissants camerounais, d'une rare ampleur, furent perpétrés dans la ville de Ouessou et d'autres localités de la Sangha.

De notre envoyé à Ouessou, Blaise Ebika

Assassinat de Séphora Nazoliak

FAUTE D'ACCORD D'EXTRADITION, LE MEURTRIER DOIT-ÊTRE JUGÉ AU CAMEROUN

Le Camerounais Ndjoya Mouhamed Crancisse, le kidnappé et assassin présumé de Séphora Dieuveille Nazoliak a été interpellé le 18 avril par la Brigade d'intervention rapide (BIR) de son propre pays. Cette interpellation au quartier Moboulo-chefferie à Moloundou, chef-lieu du district de Yokadouma, ouvre la voie à la partie judiciaire. Ce présumé criminel répondra de son acte crapuleux devant les tribunaux. Mais une question se pose sur le pays qui le jugera, étant donné que le Congo et le Cameroun ne sont pas liés par un accord d'extradition.

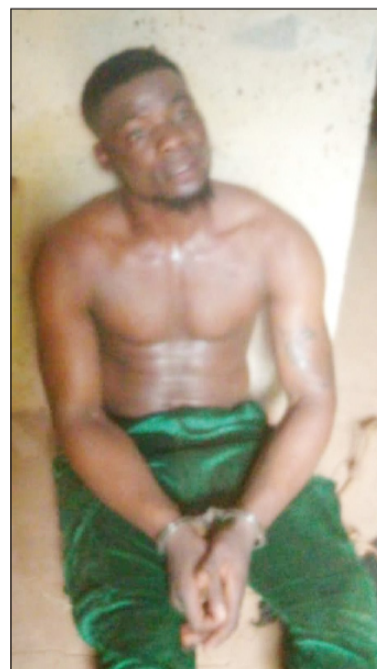
Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou qui confirme l'interpellation de l'assassin présumé de Séphora, à Moloundou en face du village Bolozo, dans le district de Ngbala, département de la Sangha, rassure que, « les suites judiciaires de cette affaire seront données conformément aux accords de coopération judiciaire liant le Congo et le Cameroun ».

Il précise par ailleurs que la famille de la victime a déposé plainte en date du 14 avril 2024 à Ouessou et l'enquête ouverte a déjà permis d'identifier le propriétaire du téléphone d'un des suspects, dénommé Xavier Moussa, un chauffeur de taxi, lui aussi de nationalité camerounaise, qui a été placé en garde à vue.

La situation s'est envenimée le 18 avril 2024, avec la découverte dans la forêt envi-

ronnante du quartier Maboko à Ouessou du corps sans vie de Séphora Dieuveille Nazoliak. « Les autorités judiciaires, en compagnie de la police et de la gendarmerie, se sont transportées sur les lieux aux fins de faire des constatations d'usage. Une enquête préliminaire pour meurtre est ouverte sous la direction du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Ouessou ».

Mais, les choses ne seraient pas si simples et si faciles telles que décrites ou souhaitées par les Congolais encore sous le choc. En effet, certaines sources diplomatiques prétendent qu'il n'existerait pas d'accord de coopération judiciaire entre le Congo et le Cameroun pour espérer une éventuelle extradition du présumé assassin. On se demande alors, quelle



Ndjoya Mouhamed Crancisse

sera la suite après l'arrestation de Ndjoya Mouhamed Crancisse, le présumé kidnappé et assassin de Séphora et où sera-t-il jugé? « Mais, en l'ab-

sence d'un accord d'extradition entre le Congo et le Cameroun, il se pourrait qu'il ne soit pas jugé sur notre territoire », écrit un journal d'investigation.

Dans ce cas, lit-on dans le même journal, « une commission rogatoire devrait être rapidement mise en place, afin de préparer un procès sur le sol camerounais. L'État congolais, en ce qui le concerne, devra tout mettre en œuvre pour permettre à la famille de la victime d'assister au procès, car justice doit être rendue ».

Ce journal indique en outre que « d'autres suspects, présumés complices de cet acte odieux, se trouvent actuellement entre les mains de la Centrale d'intelligence et de documentation du département de la Sangha ». Aux dernières nouvelles, une vidéo faisant état du transfert de l'auteur du meurtre de Séphora Dieuveille Nazoliak de Yokadouma à Yaoundé, annonce finalement que « cet assassin ne sera pas extradé au Congo ».

Affaire à suivre !

Ernest Otsouanga

LES MATHÉMATIQUES, LA BÊTE NOIRE DES ÉLÈVES

Plusieurs élèves éprouvent des difficultés pour la résolution d'un problème de mathématique. Depuis des années, cette matière constitue une faiblesse pour bon nombre d'élèves. Les mathématiques apparaissent ainsi comme la bête noire des élèves et leurs mauvais résultats aux examens de passage ou d'Etat en témoignent.

Trop « compliquées et difficiles », pour beaucoup d'élèves, les mathématiques font l'objet d'une peur et d'un désintérêt inquiétant. Cela procèderait-il d'un défaut d'intelligence ou de compréhension chez les apprenants ou encore d'une faille dans l'enseignement ? Qu'à cela ne tienne, il faut réconcilier les élèves avec cette discipline qui constitue une nécessité dictée par le développement des technologies. Comment trouver du sens à cette matière axée sur le raisonnement ? Quelle méthode adopter pour amener les élèves à aimer cette discipline ? Autant de questions que se posent d'un côté les parents et de l'autre les enseignants.

Les élèves éprouvent d'énormes difficultés dans cette discipline. Certains aiment bien, mais ne comprennent pas ; d'autres sèchent carrément les cours de mathématiques. « Je suis enseignant depuis bientôt 28 ans. Il ressort de ce fait un



Un colloque sur l'enseignement des mathématiques se révèle nécessaire

constat amer et désolant, du fait que nos élèves sont vraiment faibles dans les calculs. Que ce soit au niveau primaire qu'au secondaire, cette matière constitue la bête noire des élèves, comme ils aiment à le dire. Pendant les évaluations, les résultats le démontrent. Certains n'atteignent même pas la moyenne. Souvent les notes varient de 2 à 9 sur 10 »,

explique Freddy Mahoungou. Un constat qui n'étonne pas Ngoma Ulrich, pédagogue et enseignant de mathématiques. Il considère que les mathématiques qui sont la base de toutes les connaissances soient rejetées par la majorité des élèves. Il estime que le principal handicap réside surtout dans la façon d'enseigner les mathématiques, depuis l'école primaire

où l'on doit faire aimer cette matière aux apprenants. « *Tout se joue au cycle primaire car l'amour des mathématiques commence à ce stade-là, où les mathématiques s'apprennent par des jeux. Ce sont les activités ludiques qui préparent l'enfant aux mathématiques et à l'apprentissage pour les autres cycles* », a-t-il affirmé, avant d'ajouter que l'élève doit être récompensé par des félicitations et des avantages tels que des excursions pour les meilleurs élèves.

Selon d'autres enseignants, connaître les mathématiques n'est pas un don, ça s'apprend et ça se développe. Cela demande une confiance en soi et tout cela s'acquiert au primaire.

En ce qui concerne les raisons probables de ce désamour pour la matière, Antoine Mbemba explique que, souvent, les élèves commencent à fuir et à haïr les mathématiques à cause de l'enseignant qui, à leurs yeux paraît « très strict et méchant, ou encourage plus les autres et constitue un clan qu'avec ces derniers, au lieu d'intéresser tout le monde et pousser au travail ». Les professeurs doivent aimer tous les élèves au même niveau et les faire aimer sa discipline en adoptant un langage non violent. Car pour que l'élève ait la meilleure appréciation

de son enseignant, ce dernier doit intéresser tous à aimer la matière qu'il enseigne. C'est aussi sa performance et sa compétence qui sont mises à l'épreuve. C'est une manière, estime-t-il, de pousser les élèves à aimer leur professeur de mathématiques et, par-là même, la matière. « *Mais tout commence à la base, c'est-à-dire au primaire* », a-t-il insisté.

Pour faire aimer les mathématiques, certains enseignants suggèrent qu'il faut aménager ses horaires en augmentant son coefficient. « *Par exemple, les mathématiques peuvent être enseignées trois jours pendant 1 heure. C'est un impératif que de réconcilier les élèves avec cette matière. Parmi les mesures permettant de valoriser cette filière, figurent entre autres l'amélioration de la formation des enseignants des mathématiques et accroître l'attractivité de cette matière par divers encouragements physiques, tels que des cadeaux, des voyages et des bourses d'un an payées par l'établissement. Pour ce faire, il faut aussi créer des clubs et laboratoires de mathématiques dans les établissements scolaires* ».

Dim-Martie Mizère



◆ Deux conducteurs de taxi-motos se battent après un accident de circulation

La ville de Brazzaville est envahie de taxi-motos dont les conducteurs pour la plupart ne respectent pas le code de la route. Ils roulent tantôt à droite, tantôt à gauche et quelques fois au milieu de la voie. Pour eux, ce qui importe c'est aller vite et gagner le temps et l'argent sans se préoccuper des risques d'accident. Le vendredi dernier, au niveau de l'ancien marché Dragage, deux conducteurs de taxi-motos dans leur jeu de figolage, se sont violemment heurtés. Les engins et les conducteurs qui heureusement portaient leur casque de protection se sont retrouvés dans un caniveau. Curieusement, au lieu de trouver une solution à l'amiable, comme ils le font souvent, les deux motocyclistes ont échangé des coups de poings pendant quelques minutes. On se croirait devant un combat lors d'un championnat de boxe. Et comme chacun d'eux avait son casque de sécurité, les coups envoyés en direction de la tête rencontraient un obstacle solide. Le combat a pris fin quand d'autres motocyclistes sont arrivés pour les amener à la raison. Ils les ont aidés à sortir leurs engins du caniveau et chacun d'eux a repris le guidon.

◆ Des bandits font irruption

dans une veillée mortuaire

La scène s'est passée récemment aux environs de 23 heures au quartier Tanaf, à Makélékélé dans le premier arrondissement de Brazzaville où des jeunes gens munis d'armes blanches ont fait irruption dans une veillée mortuaire. Les femmes étaient, comme on le constate souvent, les plus nombreuses au lieu de deuil pour compatir avec une famille qui avait perdu un être cher. Les bandits qui avaient tenu compte de cette présence massive de la gent féminine à une heure où généralement la plupart des hommes quittent les veillées mortuaires pour regagner les domiciles. Les Koulounas agissant comme sur un terrain conquis ont donc envahi la veillée les lieux. Ils ont proféré des menaces et fouillé minutieusement les sacs des femmes, emportant argent et tout ce qui pouvait-être précieux. L'homme responsabilisé pour collecter les fonds destinés aux obsèques n'a pas été épargné par ces bandits de grand chemin qui ont emporté l'argent encaissé. Au cours de leur opération si facile, ces Koulounas n'ont blessé aucune personne avant de prendre tranquillement la fuite avec leur butin.

◆ Un urinoir en pleine ruelle à Mpissa

Ce n'est pas un secret. En absence

de toilettes publiques, des urinoirs improvisés existent un peu partout dans notre ville capitale. Beaucoup d'endroits sont arrosés de grande quantité d'urine. Nous n'avons pour preuve que l'impasse de la ruelle située entre l'hôpital de base de Mpissa et l'école des Trois Francs à Bacongo. A cet endroit, les garde-malades des patients admis dans cette structure sanitaire, tout passant, homme comme femme, libèrent leur vessie sans se gêner des piétons qui empruntent cette voie très fréquentée. C'est un véritable spectacle impudique où chacun prend la position qui lui convient pour déverser sa quantité d'urine. Des odeurs nauséabondes se dégagent dans cette impasse bien arrosée où l'on pourrait recueillir plusieurs bidons d'urine. La présence de cet urinoir en pleine ruelle n'est pas sans conséquence sur la santé des habitants du secteur qui ne pourront respirer un bel air. Leur peine pourrait être allégée si l'on installe des toilettes publiques payantes comme celles qui existent à l'hôpital de référence de Makélékélé.

◆ Mille milliards de cigales se préparent à envahir les Etats-Unis

Un phénomène très rare pourrait se produire en fin avril ou au début du mois de mai au centre des Etats-Unis,

où mille milliards de cigales provenant de générations différentes émergeront en même temps.

Ces cigales sont dites périodiques, c'est-à-dire qu'elles suivent un cycle de vie hautement synchronisé. Elles passent la majeure partie de leur vie (des dizaines d'années) sous forme larvaire, enfouies dans le sol. On s'attend à ce que la génération 13, qui émerge tous les 17 ans, et la génération 19, qui suit un cycle de 13 ans, sortent du sol simultanément. « *Il est difficile de connaître leur nombre exact, mais on s'attend à un ou plusieurs milliers de milliards d'insectes* », souligne John Coolley, entomologiste à l'université de Connecticut des Etats-Unis.

Il y aura une concentration impressionnante d'insectes. Des recensements ont montré qu'un seul hectare boisé peut abriter plus de 2,5 millions de cigales, soit 250 au mètre carré. Toutes couvées confondues, ces insectes vivent dans une grande partie des Etats-Unis, sur une vaste région qui s'étend de l'Illinois à la Louisiane du nord au sud, et d'ouest en est du Texas au Connecticut.

Un phénomène qui se produit tous les 200 ans environ. Le dernier événement de ce genre s'est produit en 1803 sous la présidence de Thomas Jefferson. □

Damien Madiki

« NOUS NOUS ATTELONS ACTUELLEMENT AU CONTRÔLE DES LISTES APRÈS LES INSCRIPTIONS »

Les dates des examens d'Etat d'enseignement général, session 2024 sont connues. Les épreuves du certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) auront lieu du 4 au 6 juin. Celles du baccalauréat sont prévues du 18 au 21 juin 2024. Tandis que le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) aura lieu du 9 au 12 juillet prochain. Les préparatifs se poursuivent sans anicroches. La direction des examens et concours (DEC) qui annonce la fin des inscriptions, publiera sous peu les listes définitives des candidats. Les équipes pédagogiques s'attèlent à l'identification des centres des épreuves, explique Damien Madiki, le directeur des examens et concours d'enseignement général dans une interview qu'il bien voulu accorder au journal Le Patriote.

Le Patriote : Quel état des lieux faites-vous à quelques semaines des examens d'Etat 2024 ?

Damien Madiki : Pour arriver aux inscriptions, il fallait d'abord commencer par la production des enchainements qui sont déjà dans tous les départements. Maintenant, on a fini les inscriptions et vous étiez présents à la clôture des inscriptions. Nous avons fini aussi la refonte et le choix des sujets. Nous nous attelons actuellement au contrôle des listes après les inscriptions.

L.P : Pourquoi un contrôle des listes après les inscriptions ?

D.M : Parce que, les inscrip-

tions peuvent augmenter ou avoir un taux de réduction conformément au contrôle. Par contrôle des listes, il faut comprendre qu'il y a des matrices qui proviennent des établissements et la production des listes par rapport à la direction des systèmes d'information et de communication. Ces listes sont envoyées dans les départements et toutes les corrections sont renvoyées au niveau central. Après cette correction, on aura des effectifs définitifs. Aujourd'hui, pendant que nous parlons, nous sommes à 133 087 candidats inscrits au CEPE, au BEPC nous sommes à 116 157 candidats et au bac nous sommes à 87 457 candidats.



L.P : Qu'est ce qui est prévu dans cette opération de révision des listes pour le

cas des écoles privées qui accusent toujours des retards ?

D.M : Cette opération de contrôle, des listes permet également de gérer les réclamations. Les réclamations peuvent même être au niveau des inspections, à travers les directeurs départementaux et elles peuvent aussi être par rapport aux listes qui ont plus de candidats par rapport aux matrices et tout sera géré conformément à la fin de cette opération.

L.P : Qu'exigera-t-on cette fois-ci aux candidats pour l'accès aux salles d'examens ?

D.M : Il y a la carte d'accès. Le candidat provient d'un établissement. Il

devra avoir sa pièce scolaire signée par le chef de l'éta-

blissement. Mais nous avons aussi la situation des candidats libres. Ils devront avoir les cartes d'accès qui sont produites par la direction des systèmes d'information et de communication.

L.P : Les listes seront-elles renvoyées dans les établissements scolaires après les corrections ?

D.M : Après les corrections, nous allons envoyer les listes définitives. Je voudrais vous dire que les équipes pédagogiques sont connues et ont déjà de la matière. Elles doivent travailler sur ces listes définitives qui seront disponibles très bientôt.

L.P : Quelle sera la prochaine étape ?

D.M : La prochaine étape après les listes définitives sera la prospection des sites, des centres d'examen par les équipes pédagogiques. Avec ces listes, ils pourront faire la répartition des candidats par centre.

L.P : Est-ce sur la base de ces listes que se feront les examens blancs ?

D.M : Les listes sur la base desquelles se feront les examens blancs, relèvent de la politique départementale. Ils sont gérés par les directeurs départementaux.

Propos transcrits par Henri Mouandinga

L'ARGENT DIVISE LES COUPLES, S'IL N'Y A PAS DE TRANSPARENCE DANS LA GESTION

La gestion des finances dans les ménages demeure encore un sujet délicat, parce qu'en Afrique en général et au Congo en particulier, l'argent n'aime pas le bruit. Il est directement lié à l'intimité de chacun dans une relation. Selon un sociologue, « l'argent est encore plus tabou que la sexualité ». Dans un foyer où les deux conjoints émergent à l'Etat ou au privé, ou l'un d'eux est rémunéré, personne ne révèle son net à payer à l'autre. On gère en cachette et à l'abri des regards indiscrets. Les deux conjoints se font rarement confiance sur cet aspect.

La gestion financière du couple touche en effet, les différentes décisions quotidiennes ayant trait à l'épargne, l'investissement et aux dépenses courantes. Dès le premier rendez-vous d'un couple, des règles commencent à s'établir entre les partenaires qui vont poser la première pierre de l'édifice de la relation. L'addition n'est pas souvent partagée mais plutôt payée par le conjoint plus précisément en Afrique voire au Congo. Si au départ les deux conjoints pouvaient s'entendre sur les charges de chacun dans le foyer, la routine aidant, finit par façonner le mode de gestion de l'argent du couple

qui devrait pourtant s'inscrire dans le temps. C'est souvent la femme qui fait supporter tout le poids de la gestion du foyer par l'homme. La priorité de son argent est accordée à ses multiples ristournes ou mutuelles ou encore à ses parents. Le premier aspect important devrait concerner le mode d'organisation des comptes bancaires pour un couple qui émerge à l'Etat. Selon une étude, seulement 3 couples sur 5 environ en France optent pour un fonctionnement en compte commun. Cependant, en Afrique, il n'y a qu'un seul couple sur 5 choisit le mode de fonctionnement en compte commun. Il suffit d'assister aux

mariages officiels pour s'en convaincre. Pour les couples qui optent pour la gestion des comptes en commun, les charges liées à l'argent sont partagées au sein du ménage. Malheureusement, d'autres couples ayant choisi la polygamie ou non optent souvent pour la gestion des comptes séparés.

Mais quelles sont les raisons fondamentales qui poussent les couples à privilégier une organisation plutôt qu'une autre ? Les motivations des couples concernant leur choix de gestion de l'argent peuvent se traduire par le triptyque « liberté, égalité, fraternité ».

Les couples qui optent pour un compte commun sont le plus souvent dans une logique d'idéal fusionnel et refusent d'adopter une logique comptable au sein de leur relation avec leur partenaire. Ainsi, deux conjoints interrogés expliquent: « quand on s'est mis ensemble, on a décidé de tout penser à deux, de tout partager et de ne pas commencer à compter

chaque petit centime. Pour nous, s'aimer c'est tout mettre en commun dont l'argent ».

Les couples qui optent pour des comptes individuels cherchent généralement à garder leur indépendance financière, à s'offrir une certaine autonomie décisionnelle et à limiter les difficultés en cas de séparation future, si cela pouvait arriver. Mais aussi d'éviter un contrôle parental des deux cotés en cas de malheur.

« Mon compte personnel me permet de penser à moi, de faire des achats que j'aime et même répondre à certaines urgences de ma famille par exemple et bien d'autres soucis que mon partenaire n'aime pas et ne peut faire face sur le champ. Et finalement, de ne pas discuter pour un oui ou un non pour la moindre petite chose », a expliqué Clarisse Samba, une fonctionnaire.

Le mode de gestion des comptes bancaires retenu reflète les valeurs qui caractérisent chaque couple. Les comptes individuels sont fréquemment

associés à des notions d'indépendance et de liberté, alors que les comptes communs sont liés à la recherche de la solidarité et de la fraternité selon d'autres ayant opté pour ce mode de gestion.

La gestion des finances des couples peut aussi se caractériser par l'infidélité financière, lorsqu'un des partenaires cache volontairement des informations financières à son conjoint. Ou ne veut simplement rien dire pour sa propre gouverne. Si cet aspect est associé à des comportements à risque, comme par exemple, les jeux d'argent et entretien des relations amoureuses parallèles, cela est dangereux pour un couple.

Les modes d'organisation des couples autour de l'argent aide à trouver des solutions pouvant améliorer le bien-être, le bien vieillir et à renforcer les compétences individuelles en matière de gestion financière pour les partenaires les plus vulnérables lors de périodes difficiles (maladie ou décès du conjoint, chômage, divorce, etc.).

Dim-Martie Mizère

Ministère de l'enseignement technique et professionnel

86 AGENTS ÉCOPENT DES SANCTIONS POUR ABANDON DE POSTE ET ACTES DE FRAUDE

Le ministère de l'enseignement technique et professionnel vient de tenir dans la ville de Brazzaville, son Conseil de discipline visant à résoudre le phénomène d'absentéisme au travail et d'actes de fraude, pour redonner à l'Etat et à ses administrations l'autorité nécessaire à la bonne qualité du service public.



Le ministre Maguessa Ebomé en guerre contre les déserteurs

Sur un total de plus de 400 fonctionnaires soupçonnés dans l'enquête de l'inspection générale, 86 agents de ce ministère ont été sanctionnés, les uns avec suspension de salaire, les autres avec abaissement d'échelons et déplacement d'office. Il leur est reproché notamment l'abandon de poste sans motif légitime et les inscriptions frauduleuses d'élèves dans les différents établissements scolaires. Les 58 agents n'ayant pas répondu aux auditions sont ceux-là qui verront leurs salaires suspendus.

Ces 86 agents de l'Etat traduits au Conseil ministériel de discipline sont désormais fixés sur leur sort à l'issue de cette session, quand on sait que leurs dossiers et rapports disciplinaires ont été vite transférés à la Direction Générale de la Fonction publique. Nombreux perdent leur salaire, d'autres perdent des échelons. Des décisions qui impactent la carrière de ces fonctionnaires.

Un haut responsable de la Fonction Publique a prévenu à l'occasion de ce Conseil qu'au ministère de l'enseignement technique et professionnel, tous les instruments de contrôle sont mis en place pour mesurer la performance et la présence des agents, que l'on soit membre du cabinet ministériel ou dans une direction sous tutelle à travers le pays.

En clôturant ce Conseil de discipline, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'enseignement technique

et professionnel a réprécisé que « les sanctions que nous venons de prendre ne sont pas des sanctions expiatoires, elles sont des sanctions disciplinaires. Et comme tel, on n'a pas sanctionné pour l'exemple, on a sanctionné pour les faits. Il y'a certainement ceux qui se sont échappés au contrôle. Le contrôle se poursuivra et les Conseils de discipline continueront à s'organiser. Je voudrais donc interpeller chacun de nous, interpeller chacun de vous pour que l'on se mette résolument au travail ». Le pro-

chain conseil de discipline se tiendra en fin d'année 2024, a-t-on appris au sortir du verdict. Tous les agents déserteurs, absents au poste de travail sont donc avertis.

Ce pas du ministre Maguessa Ebomé mérite d'être emboîté par ses collègues, si bien que l'abandon des postes de travail, les actes de fraude et autres comportements déviant dans les administrations, sont les mêmes problèmes qui se posent également à d'autres départements ministériels.

Le constat fait, est que de nombreux agents de la fonction publique ont quitté le pays pour l'étranger où ces derniers mènent paisiblement leurs activités personnelles, tout en continuant sans gêne à percevoir leur salaire, régulièrement viré dans leurs comptes. Le tout, aux dépens de l'Etat congolais. Lorsqu'ils apprennent qu'il y'a un contrôle physique, ces déserteurs reviennent au pays où malheureusement les attestations de présence au poste leur sont délivrées le plus facilement possible.

Il s'agit d'arrêter cette hémorragie financière. La tenue de ce conseil illustre la volonté du gouvernement de restaurer l'autorité de l'Etat et moraliser l'administration publique.

Gulit Ngou

Education

CALENDRIER DES EXAMENS D'ETAT, SESSION DE 2024

Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a publié récemment le calendrier des examens d'Etat, session de 2024. Ce calendrier indique que les épreuves orales et écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (Cepe), se dérouleront du 4 au 6 juin 2024, avant les épreuves du baccalauréat qui auront lieu du 18 au 21 juin 2024.

Ces épreuves du baccalauréat qui vont démarrer par les mathématiques pour l'ensemble des séries scientifiques et littéraires. Elles se poursuivront le 19 juin par le français pour les séries littéraires et les sciences physiques pour les séries scientifiques. L'anglais sera la seconde épreuve du jour, toutes séries confondues.

Le 20 juin, pendant que les candidats des séries littéraires plancheront sur l'histoire et la géographie, ceux des

séries scientifiques passeront l'épreuve des sciences de la vie et de la terre. Par ailleurs, les littéraires feront la seconde langue respectivement, pendant que les scientifiques feront l'histoire ou la géographie.

Les épreuves du baccalauréat prendront fin le 21 juin par la philosophie pour les littéraires, et le français ou la philosophie pour les scientifiques. L'éducation physique et sportive interviendra une semaine plus tard pour toutes les séries.

Quant aux épreuves du Brevet

80^{ème} anniversaire de la libération de la France

«RADIO BRAZZAVILLE», AU CŒUR DE LA RÉSISTANCE DURANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

L'Agence d'information de l'Afrique Centrale (Adiac), le Musée du Bassin du Congo, l'Institut français du Congo (Ifc) et l'Ambassade de France au Congo, organisent depuis 6 avril dernier à Brazzaville, une exposition dénommée « Radio Brazzaville », en vue de mettre en lumière le rôle joué par ce média durant la seconde guerre mondiale de 1939 à 1945.



Visite de l'exposition par les diplomates français et les ministres congolais

Cette exposition qui s'inscrit dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération de la France en 1944, connaît un vernissage mettant en exergue le rôle de l'Afrique pendant cette guerre. Elle relate l'histoire de la France libre dirigée par le Général de Gaulle qui incarne le territoire de l'Afrique française libre, avec Brazzaville comme capitale. Créée en octobre 1940 à l'initiative du Général de Gaulle, Radio Brazzaville a été la voix de la France libre et figurait parmi les grandes radios internationales, ayant

relayé la voix de la liberté dans un monde en guerre.

Intervenant à l'ouverture de cette exposition qui se refermera le 30 avril 2024, l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi a fait savoir que Radio Brazzaville n'était pas seulement un moyen de communication stratégique dans la guerre des ondes, mais elle a été au cœur de la résistance.

Cette exposition rend également hommage à tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour faire résonner la voix de la liberté et perpétuer leurs mémoires et leurs héritages pour les générations futures.

« En cette année que nous célébrons les 80 ans de la libération de la France, nous devons rappeler la place du Congo et de l'Afrique dans la seconde guerre mondiale.

Trop souvent, nous avons minimisé le rôle des Africains dans la lutte contre l'oppression. Aujourd'hui, nous les rendons hommage et nous exprimons notre gratitude envers ces héros méconnus, pourtant sacrifiés pour préserver nos valeurs pour notre liberté », a ajouté la diplomate française.

Pour sa part, le ministre congolais de la défense nationale, Charles Richard Mondjo a souligné que cette exposition est un moment où la France se souvient et honore ceux qui ont sacrifié leurs vies, afin de défendre les valeurs de la liberté, de la justice et de la démocratie.

d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), elles débiteront le 9 juillet par les mathématiques et prendront fin le 12 juillet 2024 par l'éducation physique et sportive. La note ministérielle rappelle que les candidats sont tenus de se munir de leurs pièces ci-après : badges, carte nationale d'identité, carte scolaire, permis de conduire ou passeport, carte d'accès en salle d'examen, pendant la période du déroulement des épreuves.

L'appel des candidats se fera une heure avant le début de chaque épreuve. Les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen.

Pour les candidats inaptes au BEPC et au Baccalauréat, l'épreuve écrite d'éducation physique et sportive (EPS) se déroulera dans chaque centre d'examen.

G.N.

G.N.

Handball

DÉMARRAGE JEUDI DERNIER À ORAN (ALGÉRIE) DE LA 40^{ème} C.A.C.V.C

Visiblement, la confédération africaine de handball se trouve confrontée à un vrai casse-tête en ce qui concerne la promotion et le développement de la discipline dans le continent. Pour preuve, la nouvelle expérience relative à la super-coupe qui vient de précéder la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe.

A peine huit pays, sur plus d'une cinquantaine que compte le continent noir, sont en ce moment représentés en Algérie. C'est dire que le handball est d'un intérêt négligeable en Afrique. C'est encore et toujours le football qui reste à jamais un phénomène social aux proportions exceptionnelles. Et même s'il tarde à tutoyer les grandes puissances en la matière, le football fait courir les foules en Afrique. Le handball, quant à lui, c'est à peine qu'on en parle.

Certains pays qui, assez tôt, avaient manifesté de l'intérêt pour cette discipline sont en train de se refroidir considérablement. Il s'agit, par exemple, de l'Ouganda, du Nigeria, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, etc. Le Congo qui était arrivé, à un moment

donné, à une étape où le handball était devenu un rival très sérieux pour le football. Au Congo donc, les acquis ont terriblement et rapidement fondu comme beurre au soleil.

L'intérêt et la passion, aujourd'hui, ne sont plus les mêmes que par le passé. Il y a même comme un sabotage organisé par certains de ceux qui détiennent la décision. Pour preuve l'équipe de Caïman, championne nationale en version masculine, a été empêchée de se rendre en Algérie. Déjà bien avant que l'académie ne s'écroule, une guerre sauvage a été menée en interne contre l'Inter-club (hommes) et surtout l'Etoile du Congo (dames) qui constituaient les locomotives. Depuis, le handball congolais est comme abandonné et par voie de conséquence la



Partie de jeu de la coupe d'Afrique de vainqueurs de coupe

folie, l'audace, l'ambition et la recherche de l'excellence qui caractérisaient ce handball ont totalement disparu. Et comme il n'y a plus de rivalité susceptible de tirer le handball vers le haut, l'Angola (dames) et l'Egypte (hommes) seules ont du mal à s'imposer au niveau de l'élite mondiale. On a finalement cette impression nette que le handball africain ne fait que tourner en rond. Il n'y a juste que le Rwanda comme nouveau pays

représenté à Oran alors que le Cap vert que l'on qualifiait de puissance en devenir est absent. On est comme dans la logique de l'éternel recommencement.

Les équipes angolaises (dames) et égyptiennes (hommes) tout logiquement attendues à Oran

Cela fait au moins 40 ans que la coupe d'Afrique des clubs

vainqueurs de coupe a été créée. Mais ces dernières années elle est devenue une propriété angolaise en dames et égyptienne en hommes. On commence vraiment à s'en lasser et depuis un bon moment c'est la morosité qui est en train de prédominer. Le Congo, en hommes, avait la possibilité d'évaluer à nouveau son niveau à travers Caïman, son champion et BMC. Mais Caïman a été « calé » par certains irresponsables au département des sports. Une manière subtile de nuire au ministre Hugues Ngouélondélé qui, pourtant, leur avait fait confiance. Donc à Oran (Algérie) il n'y a que BMC chez les hommes, As Otohô et DGSP en dames. Voici les résultats enregistrés depuis jeudi.

Dames

As Otohô-Abidjan HBC: 24-23

DGSP-AI Ahly: 21-26

Petro Atletico-Bourmedes : 31-23

Primeiro-El Biar : 32-19

Hommes

Zamalek-BMC : 26-19

Esat-JSES

CRB Mila-Oma : 27-30

AI Ahly-Esat :

HECEB-JSK

Red Star-Oma

APR-HBCEB

BMC-Esperance : 27-38

Merlin Ebalé

Ligue européenne des champions de Football

CE SERA BAYERN DE MUNICH-REAL MADRID ET BORUSSIA DORTMUND-P.S.G, COMME MENU DES DEMI-FINALES

Les quarts de finale de la ligue européenne des champions ont finalement rendu leur verdict. C'est vrai que l'incertitude persistait au terme de la manche-aller mais les équipes qui semblaient tenir le bon bout ont toutes été éliminées.

L'incroyable s'est surtout produit au stade Montjuïc à Barcelone où le Barça a été réellement renversé par le Paris Saint Germain. Ceci, sans doute, à cause de la naïveté de l'uruguayen Araujo et de l'incompétence de l'entraîneur Xavi. Car le défenseur catalan s'est permis de prendre un carton rouge qui a clairement mis ses coéquipiers en danger alors que l'entraîneur blaugrana a sorti prématurément le seul joueur qui pouvait peser sur la défense parisienne en même temps qu'il a gardé un Raphina et un Jules Koundé, tous deux totalement transparents. Mais, au football, il faut bien des erreurs et ceux qui savent en profiter.

Cela a bien été le cas mardi à Barcelone et chapeau à Luis Enrique et à son ailier Barcola, les vrais poisons du jour. Le Paris Saint Germain a juste choisi de s'enfoncer comme

dans du beurre et c'est le Barça, qui prend la raclée à la maison (1-4). Il peut se mordre les doigts pour n'avoir pas su lire les événements. Le mérite du Paris Saint Germain c'est d'avoir su en profiter. Et, en demi-finales, les Parisiens vont devoir en découdre avec le Borussia Dortmund, un ancien vainqueur de l'épreuve.

Là aussi, on peut s'étonner de la fragilité soudaine d'une équipe de l'Atletico réputée pourtant imperméable au plan défensif. A l'aller, après avoir mené 2-0, elle a quelque peu craqué en fin de match, se contentant du service minimum (2-1). En Allemagne, après avoir été rapidement mené (0-2), l'Atletico est parvenu à revenir (2-2) avant de craquer à nouveau (2-4) en fin de match. Incroyable !

Les chocs de titans ont tenu toutes leurs promesses Mercredi dernier, les regards

étaient surtout accaparés par un certain Manchester City-Real Madrid dont l'accession en demi-finales ne s'ouvrirait qu'au vainqueur sur le terrain. Les deux équipes ayant choisi de se neutraliser (3-3) lors de la première manche disputée à Santiago Bernabeu. Mais, là encore, les protagonistes ne sont pas parvenus à se départager au bout des 90mn de

jeu. Il a donc fallu recourir aux prolongations d'abord puis à la loterie des tirs au but.

Et là, les madrilènes ont prouvé qu'ils disposaient de nerfs les plus solides. Ce sont, finalement, les champions en titre qui ont craqué. Le Real Madrid a certes beaucoup souffert mais, comme on l'a vu, c'est une équipe qui n'abdique jamais. Mais elle va devoir maintenant

marcher sur un autre monstre de l'épreuve, le Bayern de Munich, qui vient d'être détrôné en bundesliga par le Bayer Leverkusen.

Il n'y a donc plus que cette coupe aux grandes oreilles pour sauver sa saison. Les Munichois gèrent à la perfection leurs émotions et se contentent du service minimum (1-0), suffisant pour les propulser en demi-finales aux dépens d'Arsenal, tenu en échec à l'aller (2-2). Après trois échecs d'affilée en quarts de finale, le Bayern de Munich retrouve le dernier carré. En demi-finales, le Borussia Dortmund recevra le Paris Saint Germain le 1er Mai avant de se rendre au Parc des princes le 7 mai.

Entre temps, l'autre demi-finale mettra aux prises le Bayern de Munich au Real Madrid avec aller le 30 avril à Munich et le retour le 8 mai au stade Santiago Bernabeu. La finale, elle, se disputera le 1er juin dans le mythique stade Wembley à Londres.

Nathan Tsongou



Real Madrid cède le témoin au PSG

Infrastructures sportives

CARTON ROUGE POUR LE STADE ALPHONSE MASSAMBA DÉBAT

Cela fait longtemps, très longtemps même, que l'épée de Damoclès restait suspendue au-dessus du stade Alphonse Massamba Débat. Ce n'est que la diplomatie souterraine de la fédération congolaise de football qui contribuait à retarder l'échéance. Mais la patience a ses limites. La fédération internationale de Football Association (Fifa) a fini par sortir son carton rouge.



Le stade Alphonse Massamba Débat suspendu par la Fifa

Moins d'une décennie après l'organisation réussie des jeux africains du cinquantenaire, le Congo ne dispose plus d'infrastructures sportives à même d'abriter des rencontres officielles de football. Cela le lui a été signifié à travers la publication de la liste de stades pré-approuvés par la CAF pour les éliminatoires, zone Afrique, de la coupe du monde de la Fifa Etats Unis 2026 en ce qui concerne les journées à venir. A propos du Congo donc, aucun stade n'a été retenu et il se devra de choisir parmi les stades des pays voisins. On apprend même que le département congolais des sports a porté son choix sur le stade des Martyrs à Kinshasa.

Mais il pouvait aussi choisir le stade du 11 novembre à Luanda, le stade TP Mazembé à Lubumbashi, le stade de la

réunification à Douala, le stade Roumde Adjia à Garoua, le stade Jacoma à Douala, le stade Amadou Ahidjo à Yaoundé

le stade de la rénovation à Franceville ou un autre stade valide du continent. C'est dire que les nombreux stades éri-



Que devient le stade la Concorde de Kintélé ?

gés dans le pays à l'occasion de la municipalisation accélérée et des jeux africains du cinquantenaire ne sont pas aux normes requises.

Depuis longtemps, la menace pesait sur le Congo et il ne se trouvera personne qui ne le sache pas. Il paraît même que des travaux ont été amorcés au stade Alphonse Massamba Débat pour le mettre aux normes. Si oui, pourquoi n'ont-ils pas été menés jusqu'à terme? A quelle entreprise ont-ils été confiés? Qu'est ce qui a été fait et pourquoi n'a-t-on pas continué à financer jusqu'à la fin des travaux?

Les chances du Congo davantage amoindries

Dans le sport, tout le monde le sait, ce sont les résultats qui parlent. Mais, de manière générale, les bons résultats sont

le fruit d'un travail mené avec méthode, intelligence, rigueur, dévouement et sérieux. Cela nécessite aussi des sacrifices surtout au plan financier. On sait aussi que pour cueillir des lauriers, cela vaut la peine de travailler. Travailler d'arrachepied comme cela s'est fait à l'occasion des jeux africains du cinquantenaire quand tout le monde ou presque a adhéré à l'idée de la recherche de l'excellence. Mais, aujourd'hui, l'argent fait l'objet des convoitises les plus diaboliques au point de dérouter. Les anti-valeurs sont en train de s'enraciner de sorte que les missions ne sont plus que des prétextes pour se faire les poches. On «vole» même à ciel ouvert au point où même les contrôleurs sont corrompus.

Il n'y a donc plus que l'intérêt personnel qui compte et l'Etat se trouve ainsi sauvagement pillé du moment où fouiller au fond de la marmite ne se fait que dans la perspective d'un gain illégal. Mais, pour revenir sur le sujet du jour, on peut quand même se demander quand est-ce que le Congo pourra-t-il rejouer les matchs officiels au stade président Alphonse Massamba Débat? Ce qui est sûr et certain c'est que le 6 juin et le 11 juin, il jouera au stade des Martyrs à Kinshasa. Il ne pourra donc pas bénéficier de l'avantage que lui confère le fait d'évoluer à domicile. Il ne peut donc pas bénéficier de son public de même qu'il faudra louer le stade et l'hôtel. Ses chances de réussite seront considérablement amoindries.

Or, ce football, on le dit malade notamment au niveau de l'équipe nationale A et des compétitions continentales inter-clubs. Le complexe d'infériorité est en train de gagner du terrain alors que des décisions maladroites sont à la pelle. Rien n'est fait pour rendre le milieu du football sain. C'est dommage!

Merlin Ebalé

RÉFLEXION

LE PARADOXE

Avec le sport congolais, cela devient pratiquement impossible d'envisager des lendemains qui chantent. Plus personne n'y croit car la résignation est en train de s'enraciner profondément. Tout le monde ou presque est en train de s'habituer à l'échec et cela ne fait de mal à personne. Ebonga, ebonga té toujours meilleur. C'est seulement la victoire qui étonne et perturbe un peu car la revendication des primes dérange. Il se dit pas mal de choses sales autour des derniers jeux africains. Il n'est même pas sûr que le chef du département des sports soit au parfum du fond de

la marmite. Et comme il n'y a aucune structure pour y mettre la loupe, c'est le « fais ce que voudras » qui prédomine. Et pourtant, on veut des résultats. Ce qui, au Congo, confirme que tout est lié à la chance et au hasard. Il n'y a donc personne pour renvoyer aux jeux africains du cinquantenaire. Les vertus du travail se trouvent honteusement rayées du registre car, après tout, l'essentiel est de participer. Cela oblige l'Etat, pour question d'honneur, à mettre la main à la poche. Et comme, après coup, des comptes ne seront demandés à personne, peut-on s'abstenir de se faire les poches?

Au sport, on ne remarque pas de projets inachevés comme la réhabilitation du centre national de formation de football, la mise en musique du centre national de formation, de la mise en musique du nouveau schéma des jeux de l'office national des sports scolaires et universitaires, etc.

Plein de choses sont dites mais jamais concrétisées comme, par exemple, la nuit des oscar. Une chose est certaine, les mêmes causes produisent souvent les mêmes effets. Là, il y a des jeux olympiques d'été de Paris qui arrivent. Comme pour les jeux africains, il y a un peu, aucune politique nationale de

préparation de ces jeux n'est, à ce jour, mise en œuvre. On va forcément déboucher sur le même désordre comme celui qui a marqué la gestion de la participation congolaise aux jeux africains ghanéens.

Car ce n'est pas tant la participation qui est une préoccupation mais, au fond, c'est l'argent qui, encore une fois, va sûrement faire des vagues. Là-bas, on le sait le Congo n'aura rien à gagner sinon il s'agira de participer pour participer. Seul Franck Elemba, au poids, aurait pu faire sensation au Brésil en remportant pour le Congo la toute première olympique mais, depuis, le rêve surtout maintenant n'est plus permis.

Georges Engouma